



N° 62F0026MIF au catalogue — N° 003

ISSN : 1708-8887

ISBN : 0-662-74537-X

## Document de recherche

### Série de documents de recherche sur les dépenses des ménages

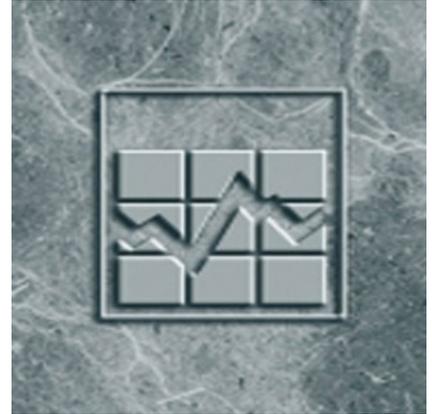
# Enquête sur les dépenses alimentaires de 2001

## Indicateurs de qualité des données

par Sylvie Auger, Khushnood Khan, Sylvain Nadon et Johanne Tremblay

Division des méthodes d'enquêtes auprès des ménages  
Immeuble R.H. Coats, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone: 613 951-7355



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Division de la statistique du revenu, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (613) 951-7355; (888) 297-7355: [revenu@statcan.ca](mailto:revenu@statcan.ca)).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des services de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des services de dépôt	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	<a href="mailto:infostats@statcan.ca">infostats@statcan.ca</a>
Site Web	<a href="http://www.statcan.ca">www.statcan.ca</a>

## Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 62F0026MIF au catalogue est disponible gratuitement. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) et de choisir la rubrique Nos produits et services.

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.



Statistique Canada  
Division de la statistique du revenu

Série de documents de recherche sur les dépenses des ménages

# Enquête sur les dépenses alimentaires de 2001

## Indicateurs de qualité des données

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2005

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Juillet 2005

N° 62F0026MIF2005003 au catalogue

ISSN : 1708-8887

ISBN : 0-662-74537-X

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 62F0026MIE).

---

### Note de reconnaissance

*Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.*

## Résumé

L'Enquête sur les dépenses alimentaires (EDA) est une enquête périodique recueillant des informations auprès des ménages sur les habitudes de dépense alimentaire. La collecte des renseignements se fait principalement à partir de journaux hebdomadaires des achats que les répondants doivent remplir quotidiennement durant deux semaines consécutives.

L'EDA, comme toutes les enquêtes, est sujette aux erreurs et ce malgré toutes les précautions prises aux différentes étapes de l'enquête pour les contrôler. Quoiqu'il n'existe pas de mesure exhaustive de la qualité des données d'une enquête, certaines mesures de qualité produites aux différentes étapes de l'enquête peuvent fournir à l'utilisateur de l'information pertinente pour une bonne interprétation des données.

Ce document présente, pour l'EDA de 2001, les indicateurs de qualité suivants : les coefficients de variation, les taux de non-réponse, les taux de vacance, les taux de glissement, les taux d'imputation ainsi que les incidences de l'imputation sur les estimations.

# Table des matières

<b>Faits saillants .....</b>	<b>6</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>8</b>
<b>1. Les erreurs d'échantillonnage.....</b>	<b>9</b>
1.1 Les mesures de l'erreur d'échantillonnage .....	9
1.2 Les coefficients de variation .....	9
1.3 Modèle pour dériver une approximation du CV .....	11
1.4 Suppression des données non fiables dans les tableaux d'estimations.....	12
<b>2. La non-réponse.....</b>	<b>13</b>
2.1 Les taux de non-réponse et les taux de vacance .....	14
2.2 La non-réponse selon le niveau d'urbanisation .....	16
2.3 La non-réponse selon les strates de revenu.....	18
2.4 L'ajustement pour la non-réponse .....	19
<b>3. Erreurs de couverture .....</b>	<b>19</b>
3.1 Le sous-dénombrement et le surdénombrement : les taux de glissement ...	20
3.2 L'ajustement pour l'erreur de couverture au niveau de la population et des ménages .....	22
<b>4. Les erreurs de réponse .....</b>	<b>23</b>
<b>5. Les erreurs de traitement.....</b>	<b>24</b>
5.1 Données sur l'imputation .....	26
<b>Bibliographie .....</b>	<b>33</b>
<b>Annexe A.....</b>	<b>34</b>
Notation algébrique	
<b>Annexe B.....</b>	<b>36</b>
Questionnaire de l'Enquête sur les dépenses alimentaires de 2001 (FE2)	
<b>Annexe C.....</b>	<b>43</b>
Journal de l'Enquête sur les dépenses alimentaires de 2001 (FE3) — Exemple d'une journée	

## Faits saillants

### Les erreurs d'échantillonnage

- Les coefficients de variation (CV) de l'estimation du total des dépenses hebdomadaires moyennes par ménage varient de 1,9 % à 3,1 % à l'échelle régionale (cinq grandes régions canadiennes) et le CV est de 1,1 % à l'échelle nationale.
- Les coefficients de variation des dépenses hebdomadaires moyennes par ménage selon les principales catégories de dépenses sommaires sont généralement inférieurs à 4 % à l'échelle nationale et inférieurs à 9 % à l'échelle régionale.

### La non-réponse

- Le taux de non-réponse est de 28,5 %. La non-réponse est due aux refus (17,0 %) et aux ménages qu'on n'a pas réussi à contacter (11,4 %).
- Le taux de non-réponse final a tendance à croître avec le niveau d'urbanisation. On observe un taux de non-réponse de 19,2 % en milieu rural, et un taux de 30,0 % dans les centres urbains d'un million d'habitants et plus.
- L'analyse des taux de réponse finaux dans les strates d'aires géographiques à revenu élevé et à faible revenu provenant du plan d'échantillonnage révèle que le taux de non-réponse dans les strates à revenu élevé (37,2 %) est plus élevé que celui observé dans les strates à faible revenu (30,4 %) et dans les strates régulières (27,8 %).

### Les erreurs de couverture

- On observe un sous-dénombrement des ménages de 7,9 % à l'échelle nationale. On observe aussi un sous-dénombrement des ménages pour chacune des régions, les taux variant de 5,0 % à 10,4 %.
- On observe un sous-dénombrement des personnes de 6,9 % à l'échelle nationale. On observe aussi un sous-dénombrement des personnes pour chacune des régions, les taux variant de 4,6 % à 9,2 %.
- Les taux de glissement nationaux pour les enfants (0 à 6 ans et 7 à 17 ans) sont très différents de ceux des autres groupes d'âge. En effet, on observe un surdénombrement chez les enfants et un sous-dénombrement chez les adultes.

### Les erreurs de réponse

- La collecte des renseignements se fait par une entrevue en personne au moyen d'un questionnaire papier, ainsi qu'avec deux journaux hebdomadaires des achats que le répondant doit remplir quotidiennement durant deux semaines consécutives. L'estimation des dépenses obtenue par l'entremise du questionnaire est de 8,3 % supérieure à celle obtenue à partir des journaux.

## Les erreurs de traitement liées à l'imputation

### i) Dans le cas du questionnaire (FE2)

- Deux sections seulement sont imputées : celle des *Habitudes de dépense du ménage* (section B) et celle des *Aliments et boissons consommés hors du lieu de résidence – pendant une absence d'une nuit ou plus au cours du mois précédent* (section C). Dans le cas de la section B, une proportion de 12,1 % des questionnaires est imputée. Dans la plupart d'entre eux, une ou deux variables sur cinq doivent être imputées. Pour ce qui est de la section C, 4,2 % des questionnaires sont imputés.

### ii) Dans le cas du journal (FE3)

- Pour chaque jour, seule la section des *Aliments et boissons achetés dans un magasin* est imputée. Des 279 709 dépenses alimentaires déclarées, 2,2 % sont imputées. La plupart du temps, l'imputation précise le type de dépense. Par exemple, le répondant indique qu'il a acheté du lait sans spécifier le type de lait (lait entier de consommation, lait à faible teneur en gras, lait écrémé, etc.).

## Introduction

L'Enquête sur les dépenses alimentaires (EDA) est une enquête périodique qui a lieu à tous les 4 à 6 ans. Cette enquête recueille des informations auprès des ménages canadiens sur les habitudes de dépense alimentaire. La collecte des renseignements se fait par une entrevue en personne au moyen d'un questionnaire papier (FE2), ainsi qu'avec deux journaux hebdomadaires des achats (FE3) que le répondant doit remplir quotidiennement durant deux semaines consécutives. L'Enquête sur les dépenses alimentaires 2001 s'est déroulée tous les mois au cours de l'année civile 2001. L'échantillon de l'EDA 2001 est composé de 8 414 ménages répartis dans les dix provinces ainsi que dans les villes de Whitehorse, Yellowknife et Iqaluit.

Cette enquête sert à compléter l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM)<sup>1</sup> puisqu'elle procure des renseignements détaillés sur les dépenses alimentaires qu'il n'est pas possible d'obtenir avec la méthodologie utilisée pour l'EDM. L'Enquête sur les dépenses alimentaires et l'Enquête sur les dépenses des ménages servent à mettre à jour les pondérations utilisées dans l'Indice des prix à la consommation.

L'EDA, comme toutes les enquêtes, est sujette aux erreurs et ce malgré toutes les précautions prises aux différentes étapes de l'enquête pour les contrôler. Quoiqu'il n'existe pas de mesure exhaustive de la qualité des données d'une enquête, certaines mesures de qualité produites aux différentes étapes de l'enquête peuvent fournir à l'utilisateur de l'information pertinente pour une bonne interprétation des données.

Ce document vise donc à présenter les indicateurs de qualité produits pour l'Enquête sur les dépenses alimentaires de 2001. On y trouve les indicateurs de qualité usuels généralement utiles aux utilisateurs pour l'interprétation des données tels que les coefficients de variation, les taux de non-réponse, les taux de glissement et les taux d'imputation.

Les indicateurs de qualité ont été classés selon les principaux types d'erreur que l'on retrouve dans une enquête. Les erreurs d'échantillonnage, c'est-à-dire les erreurs dues au fait que les inférences tirées au sujet de l'ensemble de la population sont fondées sur des renseignements recueillis auprès d'un échantillon de la population et non pas auprès de toute la population, sont présentées dans la section 1. Les sections suivantes couvrent les erreurs non dues à l'échantillonnage. La non-réponse et les erreurs de couverture sont d'abord discutées dans les sections 2 et 3. Les erreurs de réponse et les erreurs de traitement sont traitées dans les sections 4 et 5 respectivement.

Ce document est axé sur la qualité des données. Pour une description détaillée de la méthodologie de l'enquête, on peut consulter la référence [1].

---

1. L'EDM est une enquête annuelle où l'on demande à un échantillon de ménages canadiens de faire état de toutes les dépenses effectuées au cours d'une année civile. Les résultats de l'EDM sont publiés dans *Les habitudes de dépense au Canada*, N° 62-202 au catalogue.

# 1. Les erreurs d'échantillonnage

Les erreurs d'échantillonnage découlent du fait que les inférences que l'on tire au sujet de l'ensemble de la population à partir de l'enquête sont fondées sur l'information que l'on a recueillie auprès d'un échantillon de la population et non pas auprès de toute la population. Outre le plan d'échantillonnage et la méthode d'estimation qui ont été appliqués pour l'Enquête sur les dépenses alimentaires, la taille d'échantillon ainsi que la variabilité de chaque caractéristique sont des facteurs déterminants de l'erreur d'échantillonnage. Les caractéristiques qui sont rares ou qui sont distribuées avec une grande variabilité dans la population auront une erreur d'échantillonnage plus grande que les caractéristiques qu'on observe plus fréquemment ou qui sont distribuées avec moins de variabilité dans la population.

## 1.1 Les mesures de l'erreur d'échantillonnage

L'erreur-type est une mesure standard de l'erreur d'échantillonnage. L'erreur-type correspond au degré de variation de l'estimation considérant qu'un échantillon particulier a été choisi plutôt qu'un autre parmi tous les échantillons possibles de même taille sous le même plan d'échantillonnage. Comme l'EDA utilise un plan d'échantillonnage et une méthode d'estimation complexes, on estime l'erreur-type à partir d'une méthode de rééchantillonnage appelée le Jackknife. Pour plus de détails sur cette méthode, voir la référence [2].

Le coefficient de variation (CV) est également une mesure de fiabilité de l'estimation fréquemment utilisée. Il exprime tout simplement l'erreur-type en pourcentage de l'estimation. Ainsi, si on obtient une estimation  $Y$  pour une certaine caractéristique et que  $SE$  correspond à l'erreur-type estimée, le CV sera  $(SE/Y) \times 100$ .

Finalement, l'erreur-type ou le coefficient de variation peuvent être utilisés pour dériver une autre mesure de précision des estimations, l'intervalle de confiance. Cette mesure indique le niveau de confiance selon lequel la valeur réelle dans la population pour une caractéristique qu'on a observée se trouve à l'intérieur de certaines limites. Un intervalle avec un niveau de confiance de 95 % correspond à l'estimation obtenue à partir de l'échantillon  $\pm 2$  erreur-type, soit  $(Y \pm 2 SE)$ . Cela signifie que si on répétait l'échantillonnage un grand nombre de fois, chaque échantillon fournirait un intervalle différent et 95 % des intervalles contiendraient la vraie valeur de la caractéristique. De façon similaire, si on répétait l'échantillonnage, l'intervalle  $Y \pm SE$  contiendrait la vraie valeur dans 68 % des cas. À noter que l'intervalle de confiance se calcule également à partir du CV de façon similaire, soit  $(Y \pm 2 (CV \times Y) / 100)$ .

## 1.2 Les coefficients de variation

Des estimations des coefficients de variation sont calculées pour les estimations de plusieurs caractéristiques recueillies dans l'EDA. Les CV pour les estimations hebdomadaires de dépense moyenne par ménage, de pourcentage déclarant (proportion en pourcentage de journaux contenant une dépense particulière) et de quantité moyenne par ménage sont disponibles à l'échelle nationale et régionale dans la publication *Dépenses alimentaires au Canada*, voir la référence [3].

On doit noter que les estimations de CV ne tiennent pas compte du fait que certaines données ont été imputées; par conséquent, les CV présentés peuvent sous-estimer les valeurs réelles. Pour la plupart des variables, le taux d'imputation est peu élevé (voir la section 5) et les CV fournis représentent une bonne estimation des vrais CV. Cependant, il est important de tenir compte à la fois du CV et du taux d'imputation si on s'intéresse à la fiabilité des dépenses alimentaires détaillées ayant un taux d'imputation élevé.

Le tableau 1.1 donne un aperçu des CV des estimations des dépenses hebdomadaires moyennes par ménage à l'échelle régionale ainsi qu'à l'échelle nationale pour quelques-unes des catégories de dépenses sommaires.

**Tableau 1.1**  
**Coefficients de variation (%) des dépenses hebdomadaires moyennes par ménage pour quelques catégories de dépenses sommaires, cinq grandes régions canadiennes et Canada (10 provinces)**

Catégories de dépenses sommaires	Canada (10 prov)	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique
<b>Aliments achetés au magasin</b>	1,0	3,1	1,8	1,9	3,1	2,1
Au cours de voyages de plus d'un jour	10,5	22,4	13,6	13,7	35,4	15,3
Localement ou au cours de voyages d'un jour	1,0	2,9	1,8	1,8	2,3	2,1
Viande	1,5	4,5	2,6	2,6	3,9	3,5
Poisson et autres produits marins	3,5	8,2	7,2	6,0	7,3	8,5
Produits laitiers et œufs	1,2	3,1	2,4	2,3	2,6	2,7
Produits de boulangerie et autres produits céréaliers	1,2	3,0	2,0	2,3	2,5	2,6
Fruits et noix	1,4	4,4	2,6	2,5	3,0	3,2
Légumes	1,5	4,0	2,6	2,8	3,3	3,3
Condiments, épices et vinaigre	1,9	5,5	3,6	3,6	4,3	4,5
Sucre et préparations à base de sucre	2,3	5,6	5,0	4,2	4,5	5,4
Café et thé	2,9	7,1	5,4	5,0	8,3	6,4
Graisses et huiles	2,7	6,7	5,2	5,2	5,6	7,4
Autres aliments, ingrédients et préparations alimentaires	1,7	5,1	3,3	3,2	4,2	3,7
Boissons non alcoolisées	2,0	5,2	3,8	3,6	4,9	5,3
<b>Aliments achetés au restaurant</b>	2,2	5,9	4,4	4,4	4,4	4,5
<b>Total des dépenses alimentaires hebdomadaires</b>	1,1	2,9	1,9	2,0	3,1	2,1

Les CV de l'estimation du total des dépenses hebdomadaires moyennes par ménage varient de 1,9 % à 3,1 % à l'échelle régionale et le CV est de 1,1 % à l'échelle nationale. La catégorie des aliments achetés au magasin a des CV semblables à ceux du total, par contre les CV des aliments achetés au restaurant sont presque deux fois plus élevés.

On constate que les CV des aliments achetés au magasin au cours de voyages de plus d'un jour sont beaucoup plus élevés que les autres. À l'échelle nationale, le CV est de 10,5 % et à l'échelle régionale, ils varient de 13,6 % à 35,4 %.

La qualité des estimations varie selon les catégories d'aliments. Les CV des catégories « Poisson et autres produits marins », « Café et thé » et « Graisses et huiles » se situent autour de 3 % à l'échelle nationale et varient de 5 % à 9 % à l'échelle régionale. Les neuf autres catégories ont des CV variant principalement de 1 % à 2 % à l'échelle nationale et de 2 % à 6 % à l'échelle régionale.

### 1.3 Modèle pour dériver une approximation du CV

Des estimations pour différents domaines d'intérêt (par ex., par taille de la région de résidence) sont disponibles pour les catégories de dépenses sommaires dans la publication *Dépenses alimentaires au Canada* (référence [3]). Des estimations pour différents domaines d'intérêt pour les catégories de dépenses détaillées sont également disponibles sur demande auprès de la Division de la statistique du revenu. Pour des raisons opérationnelles, il n'est pas possible de produire les CV pour tous les différents niveaux d'agrégation qui pourraient intéresser les utilisateurs.

#### 1.3.1 Approximation du CV pour les estimations des domaines

Il est toutefois possible de calculer une approximation du CV en utilisant une relation entre le nombre de journaux hebdomadaires dans lesquels des dépenses pour un article ont été déclarées et le CV à un niveau agrégé. Cette relation, basée sur la tendance du CV à croître proportionnellement à une diminution de la racine carrée du nombre de journaux hebdomadaires ayant un montant différent de zéro est illustrée ci-après.

##### ***Formule d'approximation du CV pour un domaine (un sous-groupe de la population)***

Si CV(Y) représente le CV pour l'estimation de la dépense hebdomadaire moyenne par ménage d'une certaine caractéristique pour toute la population, alors on peut calculer une approximation du CV de l'estimation de cette caractéristique pour un domaine (que l'on peut considérer comme un sous-groupe de la population tel qu'un type de ménage, un niveau d'urbanisation, ...) à partir de l'équation suivante :

$$CV(Y_d) = CV(Y) \times \sqrt{\frac{n}{n_d}}$$

où

$n$  = le nombre de journaux hebdomadaires ayant un montant différent de zéro pour cette caractéristique

qui peut être obtenu en calculant

$$\frac{\text{le nombre de journaux hebdomadaires} \times \text{l'estimation du pourcentage déclarant}^2}{100}$$

2. Proportion en pourcentage de journaux contenant un montant différent de zéro pour cette caractéristique.

$n_d =$  le nombre de journaux hebdomadaires ayant un montant différent de zéro pour cette caractéristique dans le domaine  $d$

qui peut être obtenu en calculant

$\frac{\text{le nombre de journaux hebdomadaires dans le domaine } d \times \text{l'estimation du pourcentage déclarant}^2 \text{ dans le domaine } d}{\text{-----}}$

100

Généralement on utilise le CV, le nombre de journaux hebdomadaires et le pourcentage déclarant à l'échelle nationale pour calculer les approximations pour les différents domaines. Dans le cas où on cherche à calculer une approximation du CV pour un domaine entièrement contenu dans une seule région (par ex. région métropolitaine), il est préférable d'utiliser ces valeurs à l'échelle régionale puisque les CV régionaux sont publiés pour l'EDA de 2001 (référence [3]). Il est important de se rappeler que la valeur du CV obtenue par cette approche n'est qu'une approximation du CV.

### 1.3.2 Approximation du CV à partir des fichiers de microdonnées

Les utilisateurs des fichiers de microdonnées peuvent se servir d'une autre approche pour dériver une approximation du CV des estimations, qui sera généralement plus performante que celle présentée dans la section précédente pour les CV des catégories de dépenses détaillées. Cette approche est décrite en détails dans la documentation accompagnant les fichiers de microdonnées de 2001. Elle est utilisable seulement à partir des fichiers de microdonnées puisqu'il est nécessaire d'avoir les données et les poids de chaque ménage pour calculer cette approximation.

Le document sur la qualité des données de l'Enquête sur les dépenses des ménages de 1997 (référence [4]) renferme des résultats de l'évaluation de la performance de ces deux méthodes d'approximation du CV.

## 1.4 Suppression des données non fiables dans les tableaux d'estimations

Comme le coefficient de variation est un indicateur de la fiabilité des données, on aimerait l'utiliser pour déterminer si les estimations devraient être publiées ou non. On considère que les estimations dont le CV est estimé à plus de 33 % ne sont pas suffisamment fiables pour être publiées. Afin de faciliter la mise en tableaux, la règle de suppression pour les estimations de dépenses alimentaires est basée sur le nombre de journaux hebdomadaires ayant un montant différent de zéro pour une catégorie de dépenses.

Selon l'analyse d'enquêtes antérieures, les CV sont en général inférieurs à 33 % si le nombre de journaux hebdomadaires ayant un montant différent de zéro pour un article est supérieur à 40. Comme il s'agit d'une règle approximative, certaines estimations peuvent être publiées même si le CV est supérieur à 33 % (erreur de type 1) et certaines estimations ne seront pas publiées malgré un CV inférieur à 33 % (erreur de type 2). Le tableau 1.2 ci-dessous indique la place qu'occupent ces deux types d'erreur pour les CV

d'estimations de dépenses hebdomadaires moyennes par ménage de 365 articles alimentaires.

**Tableau 1.2**  
**Erreur de type 1 et 2 (%) selon la règle de 40 journaux**

Domaine	CV = 0	Erreur de type 1	Erreur de type 2	Nombre de CV impliqués
Canada (10 provinces)	0,0	1,6	0,3	365
Région	0,5	0,6	7,7	1 825
Province	2,9	0,7	14,8	3 650
Région métropolitaine	7,0	0,7	18,3	5 840
Niveau d'urbanisation	0,8	0,9	10,2	2 555
Taille de ménage	0,5	0,5	6,8	1 825
Composition du ménage	3,2	0,9	12,3	2 920

La colonne « CV = 0 » représente la proportion d'estimations dont les CV sont égaux à zéro. Ils sont dus principalement en raison qu'il n'y a aucun journal hebdomadaire ayant un montant différent de zéro pour les estimations associées.

La colonne « Erreur de type 1 » représente la proportion d'estimations, qui seraient publiées selon la règle de 40 journaux, dont les CV sont de plus de 33 %. Cette erreur est de 1,6 % au niveau du Canada et moins de 1 % pour les autres domaines étudiés<sup>3</sup>.

La colonne « Erreur de type 2 » représente la proportion d'estimations, qui ne seraient pas publiées selon la règle de 40 journaux, dont les CV sont de 33 % ou moins.

## 2. La non-réponse

Les erreurs dues à la non-réponse découlent du fait que certains répondants potentiels ne fournissent pas l'information nécessaire ou que cette information s'avère inutilisable. Lorsque le répondant a omis de répondre à certaines questions seulement, on parle alors de non-réponse partielle. Dans ce cas, les données manquantes sont imputées. Les erreurs liées à l'imputation sont présentées dans la section 5 portant sur les erreurs de traitement.

Il y a également un autre type de non-réponse partielle : les répondants qui n'ont rapporté qu'une semaine de données. Au niveau des dix provinces, il y en a 252.

3. Cette erreur est plus élevée au niveau du Canada en raison de la proportion d'estimations publiées par rapport aux autres domaines. Cette proportion est plus de 98 % au niveau du Canada et moins de 85 % pour les autres domaines.

Dans la présente section, la non-réponse couvre la non-réponse à la collecte, due principalement à l'impossibilité de contacter le ménage ou au refus des membres du ménage de participer à l'enquête.

Le principal impact de la non-réponse sur la qualité des données est qu'elle peut induire un biais dans les estimations si les caractéristiques des répondants et des non-répondants diffèrent et que cette différence a un impact sur les caractéristiques étudiées. Les taux de non-réponse peuvent être calculés facilement mais ils n'ont qu'une valeur indicative à l'égard de la qualité des données car ils ne permettent pas de mesurer l'importance du biais associé aux estimations. L'ampleur de la non-réponse peut être considérée comme une évaluation des risques de biais dans les estimations.

## **2.1 Les taux de non-réponse et les taux de vacance**

Dans l'EDA, comme les unités sélectionnées sont des logements, les intervieweurs doivent d'abord identifier les logements inadmissibles, c'est-à-dire les logements occupés par des personnes ne faisant pas partie de la population cible, les logements qui n'existent plus (démoli, maison mobile déplacée ou logement converti en entreprise) et les logements vacants (inoccupés, saisonniers ou en construction).

Parmi les logements admissibles, on évalue ensuite la proportion des ménages qui n'ont pas répondu à l'enquête, qu'on appelle le taux de non-réponse à la collecte. Ces derniers comprennent les ménages qui ont refusé de participer à l'enquête et les ménages où il a été impossible d'établir un contact avec les répondants parce qu'ils étaient absents ou encore à cause de circonstances spéciales (problème de langue, maladie ou décès).

Le tableau 2.1 présente le taux de non-réponse ventilé selon les refus et les non-contacts. On y trouve également le taux de vacance. Ces taux sont non pondérés. Ils sont fournis à l'échelle nationale ainsi qu'à l'échelle régionale et pour les trois villes du Nord, par trimestre et pour l'année.

**Tableau 2.1**

**Taux de non-réponse (%) et taux de vacance (%) par trimestre et pour l'année, cinq grandes régions canadiennes, Canada (10 provinces) et les trois grandes villes des Territoires**

Trimestres		Canada (10 prov)	Atl.	Qc	Ont.	Pr.	C.-B.	3 grandes villes des Territoires	Whitehorse	Yellowknife	Iqaluit
Janvier à décembre	Vacants	7,5	12,4	7,4	6,2	8,4	5,8	13,9	16,8	10,7	14,2
	Non-réponse	28,5	20,4	22,8	33,2	23,6	37,0	32,4	41,1	18,2	39,8
	Pas de contact	11,4	8,2	7,2	14,5	9,2	15,3	14,6	17,3	8,3	19,5
	Refus	17,0	12,3	15,6	18,7	14,3	21,7	17,8	23,8	9,9	20,3
Janvier à mars	Vacants	8,2	13,1	8,4	7,1	8,2	5,8	18,4	28,8	18,6	4,1
	Non-réponse	34,7	22,4	29,6	42,1	28,4	45,1	37,8	25,5	31,4	57,8
	Pas de contact	15,0	9,3	10,4	20,4	11,4	19,8	17,5	12,8	7,8	33,3
	Refus	19,7	13,1	19,2	21,7	17,0	25,3	20,3	12,8	23,5	24,4
Avril à juin	Vacants	7,7	9,2	7,7	6,0	10,2	7,1	12,8	9,8	13,3	16,3
	Non-réponse	29,7	20,1	23,6	32,9	30,0	36,8	39,7	55,8	26,3	29,0
	Pas de contact	11,3	6,4	7,8	13,7	10,8	14,7	18,2	21,2	15,8	16,1
	Refus	18,5	13,7	15,8	19,3	19,3	22,2	21,5	34,6	10,5	12,9
Juillet à septembre	Vacants	7,3	11,5	6,5	6,9	8,1	5,3	8,5	9,5	3,3	14,3
	Non-réponse	27,0	17,3	18,8	31,1	28,1	33,7	28,9	42,1	15,1	28,1
	Pas de contact	10,5	6,1	5,3	12,3	12,4	13,8	13,4	19,3	9,4	9,4
	Refus	16,5	11,2	13,5	18,9	15,7	19,9	15,5	22,8	5,7	18,8
Octobre à décembre	Vacants	6,9	15,3	7,0	4,8	7,2	5,0	15,2	18,3	6,5	23,8
	Non-réponse	21,3	21,4	18,7	25,9	6,1	31,8	23,1	39,1	2,0	36,0
	Pas de contact	8,3	10,7	5,1	11,1	1,7	12,7	9,1	15,2	2,0	12,0
	Refus	13,0	10,7	13,6	14,8	4,4	19,1	14,0	23,9	0,0	24,0

Le taux de non-réponse pour l'année au Canada (10 provinces) est de 28,5 %. Il est dû aux refus (17,0 %) et aux ménages qu'il a été impossible de rejoindre (11,4 %). Pour toutes les régions autres que le Nord, peu importe le trimestre, les refus représentent la première cause de non-réponse. Les trois villes du Nord réunies ont un taux de non-réponse pour l'année de 32,4 %. Il est dû aux refus (17,8 %) et aux ménages qu'il a été impossible de rejoindre (14,6 %). Dans les cas de Yellowknife et Iqaluit, pour certains trimestres la cause première de non-réponse est les non-contacts.

Les taux de non-réponse ont tendance à diminuer d'un trimestre à l'autre. On remarque que ces taux au premier trimestre sont particulièrement élevés en Ontario et en Colombie-Britannique. Ceux-ci reflètent des problèmes de collecte rencontrés au premier trimestre.

Les régions de l'Ontario et de la Colombie-Britannique ont les taux de non-réponse les plus élevés. Au niveau de l'année leurs taux de non-réponse sont respectivement 33,2 % et 37,0 % tandis que les trois autres régions ont des taux de non-réponse entre 20,4 % et 23,6 %.

Parmi les trois villes du Nord, Yellowknife est celle ayant le plus faible taux de non-réponse avec 18,2 % pour l'année. Whitehorse et Iqaluit ont des taux de non-réponse pour l'année de 41,1 % et 39,8 % respectivement.

Les taux de vacance sont présentés au tableau 2.1, mais on doit considérer que les logements vacants ne contribuent pas au biais de l'échantillon dans la mesure où ils sont identifiés correctement. En analysant les taux de vacance, on peut déceler les problèmes d'identification des logements liés à la collecte. Le taux de vacance de l'EDA de 2001 est de 7,5 % au Canada (10 provinces) et de 13,9 % pour l'ensemble des trois villes du Nord.

## **2.2 La non-réponse selon le niveau d'urbanisation**

La non-réponse varie selon le niveau d'urbanisation. Les divers taux à l'échelle du Canada (10 provinces) sont présentés par niveau d'urbanisation, par trimestre et pour l'année dans le tableau 2.2.

**Tableau 2.2**  
**Taux de non-réponse (%) et taux de vacance (%) selon le niveau d'urbanisation,**  
**par trimestre et pour l'année, Canada (10 provinces)**

Catégorie d'urbanisation		TOTAL	URBAIN	1 000 000 ou plus	500 000 à 999 999	250 000 à 499 999	100 000 à 249 999	30 000 à 99 999	Moins de 30 000	RURAL
Janvier à décembre	Vacants	7,5	4,4	3,4	3,4	5,1	5,6	5,0	6,6	22,6
	Non-réponse	28,5	30,0	36,4	28,5	28,9	22,2	27,9	20,9	19,2
	Pas de contact	11,4	12,2	16,1	11,3	10,8	6,7	10,1	8,0	7,0
	Refus	17,0	17,8	20,3	17,2	18,0	15,4	17,8	12,8	12,2
Janvier à mars	Vacants	8,2	4,8	4,0	3,6	8,0	5,2	5,4	5,2	23,8
	Non-réponse	34,7	36,5	45,0	38,2	35,3	24,6	30,5	26,0	24,3
	Pas de contact	15,0	15,8	22,0	17,5	16,3	6,1	9,3	9,2	9,8
	Refus	19,7	20,6	23,0	20,7	18,9	18,4	21,2	16,8	14,5
Avril à juin	Vacants	7,7	4,8	4,3	4,1	4,6	8,4	2,1	6,2	21,1
	Non-réponse	29,7	31,1	36,3	31,3	23,9	28,5	31,6	21,3	22,0
	Pas de contact	11,3	12,1	16,3	10,8	6,1	8,2	11,8	7,9	6,6
	Refus	18,5	19,0	19,9	20,5	17,8	20,3	19,9	13,4	15,4
Juillet à septembre	Vacants	7,3	4,6	2,9	3,1	5,1	5,3	6,8	10,0	20,5
	Non-réponse	27,0	28,6	31,8	29,0	29,9	19,3	31,4	23,2	16,9
	Pas de contact	10,5	11,1	13,1	11,2	9,1	6,8	14,0	8,2	6,5
	Refus	16,5	17,5	18,8	17,8	20,7	12,5	17,4	14,9	10,4
Octobre à décembre	Vacants	6,9	3,3	2,4	2,7	2,2	4,1	5,9	5,5	24,5
	Non-réponse	21,3	22,8	32,0	13,0	25,6	16,4	17,5	11,5	11,9
	Pas de contact	8,3	9,0	12,6	4,0	10,8	6,2	5,6	6,5	4,2
	Refus	13,0	13,8	19,4	9,1	14,8	10,2	11,9	5,0	7,7

Le taux de non-réponse pour l'année a tendance à augmenter avec le niveau d'urbanisation. Il y a un écart de 17,2 % entre les catégories 1 000 000 ou plus (36,4 %) et Rural (19,2 %). Les refus représentent la cause première de non-réponse à l'exception d'un cas : les moins de 30 000 dans le dernier trimestre.

En examinant les taux de vacance par niveau d'urbanisation, il ressort que le taux de vacance est plus élevé en région rurale (22,6 %) que dans les régions urbaines à faible population (6,6 %). Ce phénomène s'observe également dans l'Enquête sur la population active (EPA) et s'explique sans doute par un plus grand nombre de logements saisonniers en milieu rural. Comme l'échantillon de l'EDA est plus concentré dans les régions urbaines à forte population que celui de l'EPA, on peut s'attendre à observer un taux de vacance national légèrement inférieur à celui de l'EPA. Effectivement, l'EDA 2001 a un taux de vacance national de 7,5 % tandis que le taux de

l'EPA pour cette même année est de 12 %. Pour plus de détails concernant la méthodologie de l'EPA, voir la référence [5].

### 2.3 La non-réponse selon les strates de revenu

Il est impossible de comparer le taux de non-réponse selon le revenu car cette information n'est pas fournie par les non-répondants. Toutefois, le plan d'échantillonnage de l'EPA, utilisé pour l'EDA, a été conçu de sorte à former, dans neuf grandes villes, des strates d'aires géographiques où le revenu moyen des ménages excède 100 000 \$ ainsi que dans sept grandes villes, des strates composées d'appartements habités par des ménages ayant un revenu moyen inférieur à 20 000 \$. Le nombre de telles strates est petit et compte pour seulement un petit nombre de logements dans l'échantillon de l'EDA (environ 530 et 75 pour les strates de revenus élevés et faibles respectivement, soit un peu plus de 6 % de l'échantillon).

**Tableau 2.3**  
**Comparaison des taux de non-réponse (%) et taux de vacance (%) des strates à revenu élevé et à faible revenu par rapport aux autres strates, par trimestre et pour l'année, Canada (10 provinces)**

Type de strate en fonction du revenu		TOTAL	Revenu élevé	Régulières	Revenu faible
Janvier à décembre	Vacants	7,5	3,2	7,8	6,7
	Non-réponse	28,5	37,2	27,8	30,4
	Pas de contact	11,4	16,0	11,1	13,0
	Refus	17,0	21,2	16,7	17,4
Janvier à mars	Vacants	8,2	5,6	8,4	0,0
	Non-réponse	34,7	44,3	34,0	28,6
	Pas de contact	15,0	24,2	14,4	0,0
	Refus	19,7	20,1	19,6	28,6
Avril à juin	Vacants	7,7	0,8	8,2	5,3
	Non-réponse	29,7	41,0	28,8	38,9
	Pas de contact	11,3	18,0	10,8	5,6
	Refus	18,5	23,0	18,0	33,3
Juillet à septembre	Vacants	7,3	3,3	7,4	15,8
	Non-réponse	27,0	35,7	26,4	25,0
	Pas de contact	10,5	13,4	10,2	25,0
	Refus	16,5	22,3	16,3	0,0
Octobre à décembre	Vacants	6,9	2,5	7,2	4,3
	Non-réponse	21,3	25,6	20,9	28,6
	Pas de contact	8,3	6,0	8,4	19,0
	Refus	13,0	19,7	12,6	9,5

Lorsqu'on examine pour l'année, le taux de non-réponse le plus élevé se retrouve dans les strates à revenu élevé (37,2 %) suivi des strates à faible revenu (30,4 %) et des strates régulières (27,8 %). Ce même ordre est respecté pour les non-contacts et pour les refus. La première cause de non-réponse est les refus.

Toujours pour l'année, le taux de vacance le plus élevé se retrouve dans les strates régulières (7,8 %).

Au niveau trimestriel, les taux de non-réponse se comportent différemment d'un trimestre à l'autre. Tout particulièrement les taux de refus des deux premiers trimestres sont les plus élevés dans les strates à faible revenu.

## 2.4 L'ajustement pour la non-réponse

Pour compenser la non-réponse, les poids de l'EDA sont gonflés par l'inverse du taux de réponse pondéré à l'intérieur de certains groupes définis dans chaque région par trimestre. Parmi les groupes définis dans chaque région, on y retrouve principalement les strates à revenu élevé, certaines régions métropolitaines et les différents niveaux d'urbanisation. Les taux pondérés diffèrent des taux présentés dans cette section puisqu'ils tiennent compte du poids de sondage de chaque ménage. Une description algébrique de l'ajustement pour la non-réponse est présentée à l'annexe A.

L'ajustement des poids pour la non-réponse permet de tenir compte des différences au niveau de la non-réponse par groupe défini. Il permettra de réduire le biais dans la mesure où les caractéristiques des répondants et des non-répondants sont similaires pour un même groupe.

## 3. Erreurs de couverture

Lors de la conception de l'enquête, on a défini la population visée, qu'on appelle la population cible. Rappelons d'abord la définition de cette population cible pour l'EDA puisqu'une bonne compréhension de la population cible est nécessaire à une bonne interprétation des données de l'enquête. Il est important de préciser que l'EDA utilise la base de sondage de l'Enquête sur la population active (EPA).

### *La population cible*

La population cible correspond aux individus des dix provinces et des villes de Whitehorse, Yellowknife et Iqaluit vivant dans les ménages privés au Canada. Les pensionnaires d'établissements institutionnels tels que les prisons, les hôpitaux pour malades chroniques, les résidences pour personnes âgées ainsi que les membres d'ordres religieux et d'autres groupes vivant en communauté, les membres des Forces Armées vivant dans les camps militaires et les individus vivant de façon permanente dans les hôtels ou les maisons de chambres sont donc exclus. On exclut aussi les représentants officiels de pays étrangers qui vivent au Canada et leurs familles ainsi que les résidents des réserves indiennes et des terres publiques.

Nous n'avons pas recueilli de renseignements auprès des personnes qui vivent temporairement loin de leur famille (par exemple, les étudiants d'université) parce que nous obtenons l'information auprès de leur famille, si elle est choisie dans l'échantillon.

De plus en 2001, pour des raisons pratiques principalement fondées sur le fait que la taille de l'échantillon était beaucoup plus petite que lors des enquêtes précédentes, les ménages habitant des logements situés dans les régions éloignées ont été exclus de l'enquête. Ces régions, en grande partie peu peuplées, sont situées principalement dans la portion nordique de certaines provinces. Elles sont difficilement accessibles et la collecte de données auprès de ces ménages est très dispendieuse.

L'enquête couvre donc près de 97 % de la population dans les dix provinces. Au Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut, l'enquête ne couvre que les villes de Whitehorse, Yellowknife et Iqaluit ce qui représente 62 %, 44 % et 17 % de la population de leur territoire respectif selon le Recensement de 1996.

Les erreurs de couverture proviennent d'une représentation inadéquate de la population cible à partir des unités de la base de sondage. Certaines unités de la population cible peuvent être omises de la base de sondage, on parle alors d'un sous-dénombrement. D'autres unités qui ne sont pas dans la population cible peuvent être incluses par erreur ou certaines unités peuvent être incluses plus d'une fois, ces unités sont responsables du surdénombrement.

### **3.1 Le sous-dénombrement et le surdénombrement : les taux de glissement**

Dans l'EDA, la sélection de l'échantillon est effectuée en utilisant une liste de logements dans chaque grappe sélectionnée. L'omission de logements lors de la création de la liste, les nouveaux logements qui s'ajoutent entre la création de la liste et la visite des intervieweurs (principalement dans les secteurs en développement) ainsi que la classification erronée de logements vacants contribuent au sous-dénombrement. Le fait d'inclure des logements qui ne seraient pas dans les limites de la grappe est une source de surdénombrement. De façon similaire, des erreurs peuvent se glisser lors de la collecte des données, lors de l'identification des personnes qui sont membres du ménage sélectionné. Ces erreurs contribuent également au sous-dénombrement et au surdénombrement.

Une bonne représentation de la population cible est indispensable à la production d'estimations de dépenses réalistes. Le nombre de personnes par ménage est également une caractéristique importante dans l'estimation des dépenses moyennes des ménages. Il est donc nécessaire que l'échantillon, non seulement représente adéquatement les individus de la population cible, mais également la distribution des ménages selon leur taille.

On observe généralement un sous-dénombrement net du nombre de personnes et du nombre de ménages dans l'EDA que l'on rectifie par un ajustement des poids en utilisant des données auxiliaires, qui sont basées sur des estimations démographiques post-censitaires. Le taux de glissement (voir la description algébrique en annexe A) est une mesure du pourcentage d'écart entre les estimations provenant de ces données auxiliaires et les estimations de l'enquête calculées en utilisant des poids non ajustés

avec ces données<sup>4</sup>. Les taux de glissement par groupe d'âge à l'échelle nationale et régionale sont présentés dans le tableau 3.1 alors que les taux de glissement selon les tailles de ménages se trouvent dans le tableau 3.2. Un taux positif correspond à un surdénombrement du nombre de personnes ou de ménages dans l'enquête.

**Tableau 3.1**  
**Taux de glissement (%) selon le groupe d'âge, cinq grandes régions canadiennes et Canada (10 provinces)**

Âge	Canada (10 provinces)	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Colombie- Britannique
0-6 ans	4,7	5,5	8,6	3,0	6,1	0,9
7-17 ans	1,5	2,2	-3,9	2,7	0,9	7,4
18-34 ans	-13,9	-19,8	-10,7	-17,9	-5,7	-15,3
35-54 ans	-7,7	-7,7	-11,0	-7,2	-4,9	-6,4
55-64 ans	-6,5	-19,7	1,0	-7,3	-6,4	-11,1
65 ans et +	-8,9	-6,6	-6,4	-5,8	-16,1	-15,0
Total	-6,9	-9,2	-6,6	-7,3	-4,6	-7,6

Pour l'EDA de 2001, le taux de sous-dénombrement de la population est de 6,9 %. En analysant le tableau 3.1 au niveau des groupes d'âge, on constate qu'à l'échelle nationale et régionale, les taux de glissement pour les enfants (0 à 6 ans et 7 à 17 ans) sont très différents de ceux des autres groupes d'âge. En effet, chez les enfants, on observe un surdénombrement ou un léger sous-dénombrement, alors que chez les adultes il y a toujours sous-dénombrement à l'exception du Québec pour le groupe des 55 à 64 ans.

Le taux de sous-dénombrement le plus élevé à l'échelle nationale est observé chez le groupe des 18 à 34 ans (13,9 %). À l'échelle régionale à l'exception des Prairies, ce groupe a un taux de sous-dénombrement élevé. On retrouve également un taux de sous-dénombrement élevé dans le groupe des 35 à 54 ans au Québec (11,0 %), dans le groupe des 55 à 64 ans de la région de l'Atlantique (19,7 %) et dans le groupe des 65 ans et plus dans les Prairies et en Colombie-Britannique (16,1 % et 15,0 % respectivement).

4. On utilise les sous-poids, c'est-à-dire les poids de sondage ajustés pour la non-réponse (voir Annexe A).

**Tableau 3.2**  
**Taux de glissement (%) selon la taille de ménage, cinq grandes régions canadiennes et Canada (10 provinces)**

Région géographique	Ménages	Ménages d'une personne	Ménages de deux personnes	Ménages de trois personnes et plus
<b>Canada (10 provinces)</b>	-7,9	-16,9	-3,3	-5,8
Atlantique	-8,2	-13,8	2,9	-14,0
Québec	-7,4	-17,2	0,4	-6,1
Ontario	-8,5	-16,5	-5,1	-6,5
Prairies	-5,0	-14,1	-2,4	-1,6
Colombie-Britannique	-10,4	-22,2	-9,9	-3,1

On observe une sous-estimation du nombre de ménages de 7,9 % à l'échelle nationale. Ce taux de glissement est 1 point de pourcentage plus élevé que celui au niveau des personnes qui est de 6,9 %, voir le tableau 3.1.

À l'échelle régionale, le taux de sous-dénombrement varie de 5,0 % à 10,4 % pour le nombre de ménages. À l'exception de l'Atlantique, le taux de sous-dénombrement est beaucoup plus élevé chez les ménages d'une personne que pour les ménages de deux et de trois personnes ou plus. Dans le cas de l'Atlantique, les ménages d'une personne et ceux de trois personnes ou plus ont des taux de sous-dénombrement semblables, soit 13,8 % et 14,0 % respectivement.

### 3.2 L'ajustement au niveau de la population et des ménages

Afin de corriger le problème de représentativité illustré dans le tableau 3.1 et de réduire le biais qui en découle, on ajuste les données de l'enquête lors de la pondération en utilisant les estimations démographiques pour les groupes d'âge définis dans ce tableau, et ce pour chaque grande région canadienne. Cet ajustement réduit le biais mais ne l'élimine pas complètement si les caractéristiques des individus omis ou non-répondants diffèrent de celles des répondants inclus pour un même groupe d'âge dans une région.

On notera également que l'efficacité de l'ajustement à partir des estimations démographiques dépend beaucoup de la qualité de ces estimations démographiques et de leur exactitude à bien représenter la population cible de l'enquête. Les estimations démographiques ne sont pas exemptes d'erreurs. Ce sont des estimations post-censitaires basées sur les comptes de population du recensement de 1996, ajustées pour le sous-dénombrement net et qui tiennent compte des récentes statistiques sur la migration, les naissances, la mortalité, etc. Ces estimations démographiques sont ajustées pour tenir compte de certaines exclusions spécifiques aux enquêtes auprès des ménages comme les personnes vivant en institutions. Conceptuellement, elles diffèrent légèrement de la population cible de l'EDA en incluant les personnes habitant les ménages collectifs qui ne sont pas des institutions, par exemple les membres de groupes vivant en communauté et les individus vivant de façon permanente dans les hôtels ou les maisons de chambres. Cependant, on considère cette différence

négligeable puisque ces individus représentent moins de 0,4 % de la population canadienne.

Pour corriger le problème de représentativité de l'échantillon par rapport au nombre de ménages selon leur taille, illustré dans le tableau 3.2, on ajuste les données de l'enquête à l'aide de données auxiliaires. En ajustant les poids de l'EDA pour refléter les estimations post-censitaires du nombre de ménages selon la taille pour chaque grande région canadienne, on vise à compenser le biais qui découle d'une représentation inadéquate des ménages. Toutefois on n'éliminera pas nécessairement ce biais si les caractéristiques des ménages non interviewés (omis ou non-répondants) diffèrent de celles des ménages répondants pour une même taille de ménage. Comme dans le cas des estimations démographiques de population, l'efficacité de l'ajustement dépend de la qualité des données auxiliaires sur le nombre de ménages.

En plus des estimations démographiques citées précédemment, deux autres ensembles de données auxiliaires sont utilisés pour ajuster les données d'enquêtes lors de la pondération en vue d'en améliorer la représentativité. Le premier ensemble de données est utilisé pour contrôler le nombre d'enfants et d'adultes dans certaines grandes villes. Le second est conçu pour contrôler le nombre de ménages monoparentaux et de couples avec enfants pour chaque grande région canadienne.

Pour plus de détails sur la méthodologie de l'ajustement incluant celui des villes du Nord, voir la référence [1].

## **4. Les erreurs de réponse**

Les erreurs de réponse correspondent au manque d'exactitude des réponses aux questions. Elles peuvent être attribuables à différents facteurs parmi lesquels se retrouvent un questionnaire qui nécessite des améliorations, une mauvaise interprétation des questions par les intervieweurs ou les répondants ainsi que des erreurs dans les déclarations des répondants.

Les répondants doivent inscrire leurs dépenses au fur et à mesure dans les deux journaux hebdomadaires qui leurs sont remis. Toutefois, des erreurs peuvent survenir, lorsque les répondants font des erreurs de transcription, n'utilisent pas les bons termes pour les produits ou devinent les montants s'il n'y a pas d'étiquette de prix ou de quantité d'un produit.

Plusieurs caractéristiques de l'enquête visent à aider les répondants à donner les renseignements les plus exacts possible. À l'occasion des visites personnelles, l'intervieweur donne des indications sur la façon de bien remplir le journal. Parfois, il aide le répondant à inscrire les données qui manquent. En outre, pour 2001, les répondants ont été fortement encouragés à joindre leurs reçus d'achat à la page du journal correspondant au jour de l'achat. Il y a eu aussi un autre élément nouveau en 2001, soit le carnet. Tous les membres du ménage âgés de 10 ans et plus disposaient d'un petit carnet à apporter constamment avec soi pour y inscrire les produits au moment de l'achat.

On considère également que le fardeau imposé au répondant, qui est principalement de rapporter une grande variété d'articles sur une période de deux semaines, peut

entraîner la fatigue du répondant et avoir un impact sur la qualité des réponses obtenues. En raison de ce fardeau associé au journal (FE3), on pose l'hypothèse que l'estimation des aliments achetés au magasin selon le questionnaire est plus fiable que l'estimation correspondante du journal.

En 2001, l'estimation des dépenses obtenue par l'entremise du questionnaire (FE2) est de 8,3 % supérieure à celle obtenue avec les données des journaux (FE3). Suivant l'hypothèse mentionnée ci-dessus, les valeurs pour les aliments achetés au magasin localement et à l'occasion de déplacements d'une seule journée dans chaque ménage ont été multipliées par un facteur de rajustement de 1.083.

Quoique l'on considère que les erreurs de réponses sont une source importante d'erreur, elles demeurent l'aspect lié à la qualité des données le plus difficile à mesurer. Il faut généralement entreprendre des études spéciales très coûteuses pour tenter de les mesurer. On tente de les réduire en implantant différentes procédures au cours du traitement telles que la vérification par exemple.

## **5. Les erreurs de traitement**

Des erreurs de traitement peuvent se produire à toutes les étapes du traitement des données. Les principales étapes sont le codage des réponses, la saisie des données, la vérification, l'imputation pour la non-réponse partielle et la pondération. Dans l'EDA, on applique des procédures différentes à chaque étape, afin de réduire au minimum les erreurs de traitement, et on compare les estimations de l'enquête avec d'autres sources de données avant la diffusion. Les erreurs liées aux rajustements à l'étape de la pondération ont été décrites dans les sections 2 et 3. Les autres types d'erreurs de traitement sont abordés dans la présente section.

Le codage constitue une étape importante de l'EDA. Tous les articles achetés qui sont décrits doivent être codés. Le codage est effectué par des codeurs au bureau central de Statistique Canada, au moyen d'un logiciel élaboré à la Division de la statistique du revenu, qui les aide à choisir les codes appropriés d'aliments. Au cours du codage, chaque question et journal fait l'objet d'une série de vérifications et d'imputations manuelles. Certaines vérifications automatisées sont aussi effectuées au cours du codage, par exemple, pour déterminer les incohérences entre les codes et les unités de mesure. Par ailleurs, certains questionnaires sélectionnés de façon aléatoire sont vérifiés par des codeurs principaux.

Du point de vue de l'entrée des données, la charge de travail d'un préposé à la saisie est constituée de vingt questionnaires répartis en quatre lots de cinq. Un lot est sélectionné de façon aléatoire. Si la qualité des données du lot est acceptable, l'ensemble des questionnaires est approuvé; autrement, les trois autres lots sont vérifiés.

Comme il a été mentionné précédemment, au cours du codage, les questionnaires et journaux font l'objet de vérifications manuelles et automatisées, ainsi que d'une imputation manuelle. Un processus de vérification automatisée suit les étapes manuelles auxquelles sont soumis chaque questionnaire et chaque journal.

Ce processus de vérification automatisée permet de déterminer certaines données qui doivent être imputées, pour la plupart des données manquantes. Parmi les exemples de données manquantes dans le questionnaire (FE2) figurent les aliments achetés dans un restaurant hors du lieu de résidence – pendant une absence d'une nuit ou plus au cours du mois précédent, sans indication du nombre de repas achetés. Parmi les exemples de données manquantes dans le journal (FE3) figure la déclaration d'un achat de framboises, sans indication du type de conditionnement (fraîches, congelées, etc.). À cette étape, l'imputation est automatisée. On a recours à plus d'une méthode d'imputation, mais la méthode de base utilisée en 2001 est celle du plus proche voisin.

Cette technique repose sur la constitution de groupes de ménages similaires, selon certains critères (p. ex., province de résidence, trimestre de la collecte des données). À l'intérieur de ces groupes, chaque ménage qui doit être imputé (receveur) est apparié à un ménage qui a rempli un questionnaire (donneur) et qui s'apparente le plus à l'autre du point de vue de certaines caractéristiques (p. ex., revenu, taille, etc.). Les données du donneur sont imputées au receveur, à condition qu'elles répondent aux exigences d'uniformité avec les données déclarées par le receveur. Par exemple, si le receveur a indiqué avoir acheté des aliments préparés, les dépenses imputées pour cette variable doivent être supérieures à zéro.

Si on ne peut trouver de donneurs pour certains receveurs lors de cette première étape, on a recours encore une fois à la méthode d'imputation par donneur, en supprimant l'exigence liée à la similitude entre les revenus des ménages, qui est considérée comme moins importante que les autres caractéristiques. Plusieurs étapes d'imputation par donneur sont nécessaires afin de pouvoir imputer tous les receveurs. Dans quelques cas, la condition la plus importante, à savoir le trimestre, est aussi abandonnée pour trouver un donneur pour les cas qui restent. Pour plus de détails concernant les différentes étapes d'imputation par donneur, voir la référence [6].

Dans le cas du questionnaire (FE2), deux sections sont imputées : *Habitudes de dépense du ménage* (section B) et *Aliments et boissons consommés hors du lieu de résidence – pendant une absence d'une nuit ou plus au cours du mois précédent* (section C). Ces sections sont imputées séparément, étant donné qu'elles sont considérées comme relativement indépendantes l'une de l'autre. L'approche du plus proche voisin est utilisée dans la section B, mais pour la section C, il est parfois nécessaire d'utiliser d'autres méthodes, en raison de la difficulté de trouver un donneur approprié. Par exemple, certains répondants ont déclaré des dépenses au restaurant, mais n'ont pas déclaré le nombre de repas achetés, ou vice versa. Ces cas sont imputés grâce à la méthode d'imputation par la moyenne. La moyenne utilisée pour imputer est celle au niveau national.

Dans le cas du journal (FE3), pour chaque jour, on impute uniquement la section des *Aliments et boissons achetés dans un magasin*. Afin d'imputer cette section, on procède à des imputations indépendantes selon le regroupement des données manquantes qui doivent être imputées. De façon générale, l'imputation est effectuée au niveau de l'entrée, mais dans certains cas, elle se fait au niveau de la journée. Ces cas surviennent lorsque le répondant a indiqué uniquement les dépenses totales au titre des aliments achetés dans un magasin pour une journée donnée.

Pour que l'imputation au niveau de l'entrée soit possible, le répondant doit avoir fourni des renseignements additionnels. Par exemple, le répondant indique avoir acheté du bœuf, sans préciser le type : haché, en cubes, etc. Dans ce cas, le prix à l'unité est

considéré comme le critère d'appariement le plus important pour trouver un donneur. Si le prix à l'unité est manquant, on utilise la dépense totale de même que d'autres variables pour appairer.

Certaines entrées déclarées sont imprécises : *Légumes*, par exemple. Pour la première fois, en 2001, ces entrées sont codées et imputées en utilisant la méthode du plus proche voisin. Quelques fois, on ne peut pas trouver de donneurs pour certains receveurs, du fait d'une dépense élevée correspondant à l'entrée. Pour l'imputation, on additionne pour chaque donneur possible toutes les dépenses d'une journée correspondant aux entrées appropriées (tous les légumes par exemple). Lorsqu'un donneur est trouvé avec ses dépenses additionnées correspondant aux dépenses du receveur, on attribue toutes les entrées appropriées d'aliments au receveur.

Lorsque le répondant a indiqué uniquement les dépenses totales au titre des aliments achetés dans un magasin pour une journée donnée, l'imputation est effectuée au niveau de la journée. On apparie les dépenses d'une journée du receveur à celles du donneur. Les journées qui peuvent servir de donneur sont celles qui ne comportent pas d'imputations au niveau de l'entrée. Toutes les entrées pour une journée d'un donneur sélectionné sont attribuées au receveur. Les dépenses totales du receveur sont remplacées par les dépenses totales du donneur dans les cas où les deux chiffres ne correspondent pas exactement.

Enfin, il convient de souligner que les ménages qui n'ont fourni qu'une semaine de données ne font pas l'objet d'une imputation dans le cas de la semaine pour laquelle ils n'ont pas déclaré de données.

Le biais découlant de l'imputation pour la non-réponse partielle est difficile à évaluer. Il dépend des différences entre les répondants et les non-répondants, ainsi que de la capacité de la méthode d'imputation de produire des estimations non biaisées. Toutefois, les proportions de ménages ayant des données imputées et les taux d'imputation montrent l'importance de la non-réponse partielle. L'incidence de l'imputation est une bonne indication du biais potentiel des estimations. Ces indicateurs de qualité sont présentés à la section suivante.

## **5.1 Indicateurs de qualité provenant de l'imputation**

La proportion des ménages qui doivent être imputés, et le nombre de variables imputées par ménage, constituent une indication préliminaire de l'ampleur de la non-réponse partielle. Parmi les autres indications figurent les taux d'imputation et l'incidence de l'imputation. L'incidence est définie comme étant une mesure de l'impact des valeurs imputées sur les estimations. Une description algébrique du calcul de l'incidence de l'imputation est présentée à l'annexe A.

Les réponses des ménages peuvent être réparties en deux catégories : celles recueillies à partir du questionnaire (FE2) et celles recueillies à partir du journal (FE3). Les différents indicateurs de qualité dans le cas du questionnaire (FE2) et du journal (FE3) sont présentés dans les deux prochaines sous-sections, respectivement.

### 5.1.1 Questionnaire (FE2)

Seulement deux sections du FE2 sont imputées : *Habitudes de dépense du ménage* (section B) et *Aliments et boissons consommés hors du lieu de résidence – pendant une absence d'une nuit ou plus au cours du mois précédent* (section C). On peut imputer jusqu'à cinq variables dans la section B (questions 1 à 4 et 4.1), et jusqu'à 50 dans la section C (questions 1 à 6).

Le pourcentage de ménages répondants<sup>5</sup> qui nécessitent une imputation dans le cas de la section B est présenté au tableau 5.1, aux niveaux régional et national. Le tableau est ventilé selon le nombre de variables imputées (sur 5) pour un ménage.

**Tableau 5.1**  
**Pourcentage de ménages imputés pour la section B du questionnaire (FE2),**  
**cinq grandes régions canadiennes et Canada (10 provinces)**

Région géographique	Nombre de variables imputées			Total
	1	2	3 à 5	
Canada (10 provinces)	0,8	10,8	0,6	12,1
Atlantique	0,4	8,4	0,0	8,8
Québec	0,5	3,6	0,0	4,1
Ontario	0,6	15,4	0,7	16,6
Prairies	1,2	13,0	1,2	15,5
Colombie-Britannique	1,1	11,4	0,8	13,3

Le tableau 5.1 indique que près de 88 % des ménages au niveau du Canada n'ont pas besoin d'imputation pour la section B. La plupart des ménages pour lesquels une imputation est nécessaire comportent deux variables à imputer, habituellement les questions 4 et 4.1 portant sur les dépenses au titre des aliments préparés pour des occasions spéciales. Les régions de l'Ontario (16,6 %), des Prairies (15,5 %) et de la Colombie-Britannique (13,3 %) ont les pourcentages les plus élevés d'imputation, tandis qu'au Québec le pourcentage est le plus faible (4,1 %).

Les incidences de l'imputation calculées pour les quatre variables quantitatives de la section B sont présentées au tableau 5.2, aux niveaux régional et national. L'incidence de l'imputation est définie comme le total des valeurs imputées pondérées, divisé par le total des valeurs pondérées (comprenant les valeurs imputées et non imputées).

5. Les ménages répondants correspondent à tous les ménages vivant dans des logements admissibles, à l'exclusion des ménages qui n'ont pu être contactés ou qui ont refusé de participer à l'enquête.

**Tableau 5.2**  
**Incidences de l'imputation (%) pour la section B du questionnaire (FE2),**  
**cinq grandes régions canadiennes et Canada (10 provinces)**

Région géographique	Aliments et autres produits alimentaires (Question 1)	Articles non alimentaires (Question 2)	Aliments en vrac (Question 3)	Aliments préparés pour des occasions (Question 4.1)
Canada (10 provinces)	0,8	1,0	0,0	12,2
Atlantique	0,4	0,7	0,0	23,9
Québec	0,2	0,3	0,0	1,2
Ontario	0,7	0,7	0,0	15,5
Prairies	1,6	2,5	0,0	14,5
Colombie-Britannique	1,8	0,9	0,0	4,5

Le tableau 5.2 indique que la variable des « Dépenses au titre des aliments préparés pour des occasions » (question 4.1) est celle qui a l'incidence la plus élevée. Il s'agit de la variable de la section qui comporte le taux le plus élevé d'imputation ainsi que celle ayant peu de ménages déclarant ce type de dépenses. Au niveau du Canada, cette variable a une incidence de 12,2 %, tandis que les trois autres variables ont une incidence de moins de 1,0 %. Au niveau régional, si nous examinons uniquement l'incidence de l'imputation dans le cas des « Dépenses au titre des aliments préparés pour des occasions », c'est dans la région de l'Atlantique (23,9 %) que celle-ci est la plus élevée, suivie par l'Ontario (15,5 %) et les Prairies (14,5 %). C'est au Québec que l'incidence est la plus faible, à 1,2 %.

Le pourcentage de ménages répondants qui nécessitent une imputation à la section C est présenté au tableau 5.3, aux niveaux régional et national. Le tableau est ventilé selon le nombre de variables imputées (sur 50) pour un ménage.

**Tableau 5.3**  
**Pourcentage de ménages imputés pour la section C du questionnaire (FE2),**  
**cinq grandes régions canadiennes et Canada (10 provinces)**

Région géographique	Nombre de variables imputées					Total
	1 à 10	11 à 20	21 à 30	31 à 40	41 à 50	
Canada (10 provinces)	1,6	0,0	2,1	0,0	0,4	4,2
Atlantique	1,3	0,0	1,8	0,0	0,0	3,1
Québec	0,9	0,0	1,3	0,0	0,2	2,3
Ontario	0,9	0,1	2,1	0,0	0,8	3,9
Prairies	2,9	0,0	2,6	0,0	0,4	5,8
Colombie-Britannique	2,0	0,0	3,1	0,1	0,3	5,6

Selon le tableau 5.3 au niveau du Canada, plus de 95 % des ménages n'ont pas besoin d'imputation pour la section C. Pour la moitié des ménages qui doivent être imputés, l'imputation touche de 21 à 30 variables (principalement la question 4 concernant les aliments et les boissons non alcoolisées achetés dans un restaurant hors du lieu de

résidence – pendant une absence d’une nuit ou plus, qui comprend 28 données à déclarer), et pour la majorité de l’autre moitié, l’imputation touche de 1 à 10 variables. Au niveau régional, près de 6 % des ménages des Prairies et de la Colombie-Britannique doivent être imputés. Le Québec a le pourcentage le plus faible, à 2,3 %.

Les incidences de l’imputation calculées pour les 31 variables quantitatives, à l’exclusion des questions 1 et 2<sup>6</sup> de la section C, sont présentées au tableau 5.4, aux niveaux régional et national. Étant donné ce nombre élevé de variables, plutôt que de présenter l’incidence de l’imputation pour chacune d’elles, on montre le nombre de variables par catégorie d’incidence (%).

**Tableau 5.4**  
**Incidences de l’imputation (%) pour la section C du questionnaire (FE2),**  
**cinq grandes régions canadiennes et Canada (10 provinces)**

Région géographique	Nombre de variables selon la catégorie d’incidence (%) pour la section C du FE2					
	0 à 5 %	5 à 10 %	10 à 15 %	15 à 25 %	25 à 35 %	35 % ou plus
Canada (10 provinces)	8	15	5	2	1	0
Atlantique	13	8	5	2	1	2
Québec	22	4	2	3	0	0
Ontario	15	4	7	1	3	1
Prairies	12	8	3	3	2	3
Colombie-Britannique	12	3	6	8	2	0

Selon le tableau 5.4, au niveau du Canada, 23 variables sur 31 ont une incidence de moins de 10 %. Il n’y a que 3 variables qui ont des incidences supérieures à 15 % et elles se retrouvent dans la catégorie « Autre » de la question 4, à savoir : les *Dîners* (33,3 %), les *Soupers* (22,5 %) et les *Déjeuners* (21,7 %). Au niveau régional, la Colombie-Britannique est la région ayant le nombre le plus élevé de variables (10) avec des incidences de plus de 15 % suivie par la région des Prairies avec 8 variables. C’est au Québec que les incidences sont les plus faibles.

### 5.1.2 Journal (FE3)

Pour chaque jour, seule la section *Aliments et boissons achetés dans un magasin* est imputée dans le FE3.

Les 5 999 ménages répondants ont déclaré 279 709 dépenses, et 2,2 % d’entre elles sont imputées. La plupart du temps, l’imputation précise le type de dépense. Par exemple, si le répondant indique qu’il a acheté du lait, sans spécifier le type de lait, cette entrée sera imputée parmi les choix : lait entier de consommation, lait à faible teneur en gras (1 %), lait à faible teneur en gras (2 %), lait écrémé ou produits spéciaux du lait.

Le pourcentage de ménages répondants qui doivent être imputés en ce qui a trait au type de dépenses dans les journaux (FE3) est présenté dans le tableau 5.5, aux niveaux régional et national. Ces proportions sont élevées (38 % au niveau national) parce que

6. L’incidence de l’imputation n’a été calculée que pour les variables représentant des dépenses alimentaires ou des nombres de repas.

chaque ménage doit dresser une liste d'un nombre important d'entrées au cours de la période de déclaration de deux semaines. Tous les ménages qui ont une imputation dans l'une ou l'autre de ces entrées sont considérés comme des ménages imputés.

**Tableau 5.5**  
**Pourcentage de ménages imputés pour les journaux (FE3), cinq grandes régions canadiennes et Canada (10 provinces)**

Région géographique	Nombre d'imputations requises			Total
	1	2	3 ou plus	
Canada (10 provinces)	13,1	8,3	16,6	38,0
Atlantique	14,0	6,0	9,5	29,5
Québec	16,1	10,8	18,8	45,6
Ontario	12,3	9,2	21,9	43,4
Prairies	11,6	6,5	12,3	30,5
Colombie-Britannique	11,9	7,4	14,8	34,2

Selon le tableau 5.5, au niveau national, des données sont imputées dans les journaux pour 38,0 % des ménages. Il est pertinent de noter, toutefois, que le tiers de ces ménages n'ont qu'une seule entrée d'imputée tandis que le nombre moyen d'entrées par ménage est de 49. Cette moyenne est basée seulement sur les ménages ayant déclarées des dépenses dans les journaux. Au niveau régional, le Québec (45,6 %) et l'Ontario (43,4 %) ont les pourcentages les plus élevés d'imputation, mais dans le cas des ménages avec trois imputations ou plus, l'Ontario a un pourcentage de ménages imputés supérieur au Québec. C'est dans l'Atlantique que le pourcentage est le plus faible, à 29,5 %.

On code le type d'aliment pour chacune des 279 709 dépenses déclarées. Ce codage pour l'EDA de 2001 a produit 205 codes différents. Les taux d'imputation et les incidences de l'imputation pour les 11 dépenses les plus fréquemment déclarées sont présentés respectivement dans les tableaux 5.6 et 5.7. Ces taux et incidences sont calculés par type de dépense. Les deux tableaux sont établis aux niveaux régional et national. Les tableaux sont dans l'ordre commençant par la dépense la plus fréquemment déclarée.

**Tableau 5.6**

**Taux d'imputation (%) pour les journaux (FE3), cinq grandes régions canadiennes et Canada (10 provinces) pour les 11 dépenses les plus fréquemment déclarées**

Description de l'aliment	Canada (10 prov)	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique
Pain	3,0	0,5	2,1	4,2	4,3	2,4
Boissons gazeuses	1,6	0,1	1,4	2,1	3,2	0,1
Petits pains et brioches, non sucrés	2,8	1,0	2,1	3,4	4,3	1,4
Bananes et bananes des antilles - fraîches	3,7	0,7	3,5	5,2	4,4	2,4
Lait à faible teneur en gras (2 %)	15,6	15,6	13,8	19,9	14,7	11,7
Poulet (y compris poules) - frais ou congelé	5,3	0,7	4,2	8,5	4,4	4,6
Biscuits sucrés, secs, ordinaires, de fantaisie	4,0	0,6	2,2	7,5	4,9	2,1
Céréales de table (sauf céréales pour bébés)	2,1	0,4	1,2	2,4	4,4	1,3
Soupe - froide, congelée ou en boîte	2,2	0,3	2,2	2,5	3,6	1,0
Tomates - fraîches	6,5	0,0	5,6	11,3	5,8	2,9
Oeufs	2,1	0,4	2,2	2,2	3,5	1,4

Au niveau du Canada, le tableau 5.6 montre que la plupart de ces dépenses comportent ont un taux d'imputation inférieur à 5 %. Le taux d'imputation le plus élevé est observé pour le lait à faible teneur en gras (2 %), avec 15,6 %. L'imputation de ce type de dépense survient la plupart du temps avec des répondants qui ont déclaré une dépense pour le lait, mais n'ont pas précisé le type de lait.

Au niveau régional, les taux les plus élevés d'imputation pour ces diverses dépenses se retrouvent en Ontario et dans les Prairies. La région de l'Atlantique est celle où les taux d'imputation sont les plus faibles, à 1 % ou moins, si nous excluons les dépenses au titre du lait à faible teneur en gras (2 %).

Dans le tableau 5.6, le Québec est l'une des régions où les taux d'imputation sont faibles pour les 11 dépenses les plus fréquemment déclarées, même si cette province a le pourcentage de ménages nécessitant au moins une imputation le plus élevé pour les ménages, comme le montre le tableau 5.5. Cela peut s'expliquer par la répartition des données manquantes. Au Québec, on compte davantage de répondants pour lesquels il manque au moins une donnée dans le journal, mais les données manquantes sont réparties entre les différents types de dépenses de façon plus marquée au Québec comparativement aux autres régions.

**Tableau 5.7**

**Incidences de l'imputation (%) sur la variable des dépenses des journaux (FE3), cinq grandes régions canadiennes et Canada (10 provinces) pour les 11 dépenses les plus fréquemment déclarées**

Description de l'aliment	Canada (10 prov)	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique
Pain	3,6	0,4	2,0	5,7	4,3	2,8
Boissons gazeuses	2,0	0,1	1,3	3,2	2,4	0,1
Petits pains et brioches, non sucrés	3,9	1,5	1,8	5,8	5,0	1,2
Bananes et bananes des antilles - fraîches	4,6	1,1	4,0	6,0	4,9	3,8
Lait à faible teneur en gras (2 %)	16,9	14,0	13,6	21,1	16,7	13,2
Poulet (y compris poules) - frais ou congelé	7,5	0,3	2,9	13,4	4,2	4,2
Biscuits sucrés, secs, ordinaires, de fantaisie	5,5	1,9	2,1	10,2	5,1	1,6
Céréales de table (sauf céréales pour bébés)	2,1	0,6	1,1	2,7	3,9	1,1
Soupe - froide, congelée ou en boîte	2,4	0,6	2,0	3,8	2,9	0,4
Tomates - fraîches	11,6	0,0	7,0	20,6	5,5	3,1
Oeufs	2,5	0,6	1,8	2,8	4,2	2,1

Selon le tableau 5.7, au niveau du Canada, pour sept de ces dépenses, l'incidence de l'imputation pour la variable des dépenses est inférieure à 5 %, deux ont des incidences se situant entre 5 % et 8 %, et deux ont des incidences se situant entre 11 % et 17 %. Au niveau régional, les incidences d'impact les plus grandes se retrouvent en grande partie en Ontario. Celles dans les régions de l'Atlantique, Québec et Colombie-Britannique sont inférieures au niveau national.

Pour des renseignements plus détaillés sur l'imputation, voir la référence [6].

## Bibliographie

- [1] Auger, S., Khan, K. et Tremblay J. (2004), *La méthodologie de l'Enquête sur les dépenses alimentaires*, Division des méthodes d'enquêtes auprès des ménages, N° 62F0026MIF-2005004 au catalogue, Statistique Canada.
- [2] Wolter, K.M. (1985), *Introduction to Variance Estimation*, Springer-Verlag New-York Inc.
- [3] *Dépenses alimentaires au Canada (2001)*, N° 62-554-XIF au catalogue.
- [4] *Enquête sur les dépenses des ménages de 1997 – Indicateurs de qualité des données*, Division des méthodes d'enquêtes auprès des ménages, Document interne, Statistique Canada.
- [5] *Méthodologie de l'enquête sur la population active du Canada*, N° 71-526-XPB au catalogue.
- [6] Khan, K. (2002), *Imputation of the 2001 Food Expenditure Survey*, Division des méthodes d'enquêtes auprès des ménages, Document interne, Statistique Canada.

# Annexe A

## Notation algébrique

### 1. Ajustement pour la non-réponse

Le sous-poids (c-à-d. le poids de sondage ajusté pour la non-réponse) d'un ménage  $k$ , noté  $w_k^{NR}$ , est

$$w_k^{NR} = \pi_k^{-1} * \frac{1}{\text{taux}_g} \quad \text{avec} \quad \text{taux}_g = \frac{\sum_{k \in s_{g,r}} \pi_k^{-1}}{\sum_{k \in s_{g,r}} \pi_k^{-1} + \sum_{k \in s_{g,nr}} \pi_k^{-1}}$$

où

$s_{g,r}$  est l'ensemble des ménages répondants dans le groupe de non-réponse  $g$ ,

$s_{g,nr}$  est l'ensemble des ménages non-répondants (refus, non-contacts) dans le groupe de non-réponse  $g$ , et

$\pi_k^{-1}$  est le poids de sondage attribué au ménage  $k$  ( $\pi_k$  étant la fraction de sondage).

### 2. Calcul du taux de glissement

Le taux de glissement pour un groupe de contrôle  $c$ , noté  $\text{taux}_c$ , est

$$\text{taux}_c = 100 * \frac{\left( \sum_{k \in s_{c,r}} w_k^{NR} \right) - t_c}{t_c}$$

où

$s_{c,r}$  est l'ensemble des ménages répondants dans le groupe de contrôle  $c$ ,

$w_k^{NR}$  est le sous-poids du ménage  $k$  (voir la définition de  $w_k^{NR}$  ci-dessus), et

$t_c$  est le total de la donnée auxiliaire pour le groupe de contrôle  $c$ .

### 3. Calcul de l'incidence de l'imputation

L'incidence de l'imputation pour un type de dépense a, noté  $rep\_d_a$ , est

$$rep\_d_a = \frac{\sum_{k \in s_{i,r}} w_k^f * d_{a,k}}{\sum_{k \in s_{i,r}} w_k^f * d_{a,k} + \sum_{k \in s_{ni,r}} w_k^f * d_{a,k}}$$

où

$s_{i,r}$  est l'ensemble des ménages répondants dont le type de dépense a est imputé,

$s_{ni,r}$  est l'ensemble des ménages répondants dont le type de dépense a n'est pas imputé,

$w_k^f$  est le poids final attribué au ménage k., et

$d_{a,k}$  est le montant associé au type de dépense a du ménage k.

**Annexe B**  
**Questionnaire de l'Enquête sur les dépenses alimentaires de 2001 (FE2)**



**Enquête sur les dépenses alimentaires en 2001**  
**Questionnaire**

FE2

Confidentiel une fois rempli.  
 Déclaration exigée en vertu de la *Loi sur la statistique*, Statuts révisés du Canada, 1985, chapitre S19.  
 See reverse for English

001					002	003	004
Strate	Type	Grappe	Ren.	Liste	M	Mois	N.I.
	<b>Registre des livraisons et des reprises</b>						
Visite	Jour	Mois	Début	Fin			
005	006	007	008				
Interview et livraison des journaux	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>			
009	010	011	012				
Reprise du premier journal	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	CO		
013	014	015	016				
Reprise du deuxième journal	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>			
<b>Registre des visites</b>							
Numéro de la visite	Date	Heure	Observations				
Nom de l'intervieweur (En majuscules)					Numéro de l'intervieweur		
					040 <input type="text"/>		

8-5400-14: 2000-07-14      SQC/DSR-045-60119

Statistique Canada      Statistics Canada

**Canada**

**Détachez et détruisez après le traitement**

Adresse de liste _____ _____ _____	Contact du ménage _____ No de téléphone _____ Ind. rég.
---------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------

## A. Composition du ménage

<p>1. Quels sont les <b>prénoms</b> de tous les membres de votre ménage ? Inscrivez d'abord la personne de référence du ménage (voir la définition). Posez toutes les questions de la section A à chaque membre du ménage que vous avez inscrit.</p> <p><b>Personne de référence du ménage</b> : le membre du ménage qui en est le principal soutien financier (c.-à-d. la personne qui paie le loyer, les versements hypothécaires, les taxes foncières ou l'électricité, etc.). Il peut s'agir d'un homme ou d'une femme. Si tous les membres se partagent les responsabilités financières à parts égales, inscrivez n'importe quel membre comme personne de référence du ménage.</p>	<p>001</p> <p>Personne <input type="text" value="0"/> <input type="text" value="1"/></p> <p>Prénom <input type="text"/></p>	<p>011</p> <p>Personne <input type="text"/></p> <p>Prénom <input type="text"/></p>
<p>2. Quel est le <b>lien de parenté</b> de _____ avec la personne de référence ?</p>	<p>002</p> <p><input checked="" type="radio"/> Personne de référence</p>	<p>012</p> <p><input type="radio"/> Conjoint(e)</p> <p><input type="radio"/> Fils ou fille</p> <p><input type="radio"/> Autre parenté</p> <p><input type="radio"/> Non apparenté(e)</p>
<p>3. En quels mois et année _____ est-il (elle) né(e) ? Si né(e) en 1900 ou avant, inscrivez 1900.</p>	<p>003</p> <p>M M <input type="text"/> <input type="text"/> A A A A <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/></p>	<p>013</p> <p>M M <input type="text"/> <input type="text"/> A A A A <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/></p>
<p>4. Est-ce que _____ est un homme ou une femme ?</p>	<p>004</p> <p><input type="radio"/> Homme</p> <p><input type="radio"/> Femme</p>	<p>014</p> <p><input type="radio"/> Homme</p> <p><input type="radio"/> Femme</p>
<p>5. Quel est l'<b>état matrimonial</b> de _____ ? Cochez un cercle.</p>	<p>005</p> <p><input type="radio"/> Marié(e) à un membre du ménage</p> <p><input type="radio"/> Conjoint(e) de fait d'un membre du ménage</p> <p><input type="radio"/> Jamais marié(e) (célibataire)</p> <p><input type="radio"/> Autre (séparé(e), divorcé(e), veuf ou veuve)</p>	<p>015</p> <p><input type="radio"/> Marié(e) à un membre du ménage</p> <p><input type="radio"/> Conjoint(e) de fait d'un membre du ménage</p> <p><input type="radio"/> Jamais marié(e) (célibataire)</p> <p><input type="radio"/> Autre (séparé(e), divorcé(e), veuf ou veuve)</p>
<p>6. <b>Code de famille économique</b></p> <p><b>Famille économique</b> : deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par le mariage, par adoption ou qui vivent en union libre. Des colocataires non apparentés auront des codes différents.</p>	<p>006</p> <p>Inscrivez le code</p> <p><input type="text" value="A"/></p>	<p>016</p> <p>Inscrivez le code</p> <p><input type="text"/></p>

### Vérifiez la composition du ménage

Après avoir dressé la liste des membres du ménage, demandez :

- Y a-t-il quelqu'un d'autre qui vit à cette adresse ?
- Y a-t-il des personnes absentes qui peuvent être considérées comme vivant à cette adresse ?

## A. Composition du ménage

021 <b>Personne</b> <input style="width: 20px; height: 15px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px;" type="text"/> Prénom <input style="width: 100%; height: 25px;" type="text"/>	031 <b>Personne</b> <input style="width: 20px; height: 15px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px;" type="text"/> Prénom <input style="width: 100%; height: 25px;" type="text"/>	041 <b>Personne</b> <input style="width: 20px; height: 15px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px;" type="text"/> Prénom <input style="width: 100%; height: 25px;" type="text"/>	051 <b>Personne</b> <input style="width: 20px; height: 15px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px;" type="text"/> Prénom <input style="width: 100%; height: 25px;" type="text"/>
022 2 <input type="radio"/> Conjoint(e) 3 <input type="radio"/> Fils ou fille 4 <input type="radio"/> Autre parenté 5 <input type="radio"/> Non apparenté(e)	032 2 <input type="radio"/> Conjoint(e) 3 <input type="radio"/> Fils ou fille 4 <input type="radio"/> Autre parenté 5 <input type="radio"/> Non apparenté(e)	042 2 <input type="radio"/> Conjoint(e) 3 <input type="radio"/> Fils ou fille 4 <input type="radio"/> Autre parenté 5 <input type="radio"/> Non apparenté(e)	052 2 <input type="radio"/> Conjoint(e) 3 <input type="radio"/> Fils ou fille 4 <input type="radio"/> Autre parenté 5 <input type="radio"/> Non apparenté(e)
023 M M A A A A <input style="width: 20px; height: 15px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px;" type="text"/>	033 M M A A A A <input style="width: 20px; height: 15px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px;" type="text"/>	043 M M A A A A <input style="width: 20px; height: 15px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px;" type="text"/>	053 M M A A A A <input style="width: 20px; height: 15px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px;" type="text"/>
024 1 <input type="radio"/> Homme 2 <input type="radio"/> Femme	034 1 <input type="radio"/> Homme 2 <input type="radio"/> Femme	044 1 <input type="radio"/> Homme 2 <input type="radio"/> Femme	054 1 <input type="radio"/> Homme 2 <input type="radio"/> Femme
025 1 <input type="radio"/> Marié(e) à un membre du ménage 2 <input type="radio"/> Conjoint(e) de fait d'un membre du ménage 3 <input type="radio"/> Jamais marié(e) (célibataire) 4 <input type="radio"/> Autre (séparé(e), divorcé(e), veuf ou veuve)	035 1 <input type="radio"/> Marié(e) à un membre du ménage 2 <input type="radio"/> Conjoint(e) de fait d'un membre du ménage 3 <input type="radio"/> Jamais marié(e) (célibataire) 4 <input type="radio"/> Autre (séparé(e), divorcé(e), veuf ou veuve)	045 1 <input type="radio"/> Marié(e) à un membre du ménage 2 <input type="radio"/> Conjoint(e) de fait d'un membre du ménage 3 <input type="radio"/> Jamais marié(e) (célibataire) 4 <input type="radio"/> Autre (séparé(e), divorcé(e), veuf ou veuve)	055 1 <input type="radio"/> Marié(e) à un membre du ménage 2 <input type="radio"/> Conjoint(e) de fait d'un membre du ménage 3 <input type="radio"/> Jamais marié(e) (célibataire) 4 <input type="radio"/> Autre (séparé(e), divorcé(e), veuf ou veuve)
026 Inscrivez le code <input style="width: 30px; height: 20px;" type="text"/>	036 Inscrivez le code <input style="width: 30px; height: 20px;" type="text"/>	046 Inscrivez le code <input style="width: 30px; height: 20px;" type="text"/>	056 Inscrivez le code <input style="width: 30px; height: 20px;" type="text"/>

**Notes et observations**

---



---



---



---

## B. Habitudes de dépense du ménage

En faisant abstraction des achats effectués lors d'une absence de plus d'une journée, au cours des quatre dernières semaines . . .		Coût total
1. Combien estimez-vous que le ménage a dépensé au titre des aliments et autres produits alimentaires achetés dans des magasins? (Comptez les aliments achetés à des comptoirs de produits agricoles ou livrés à domicile).  • <b>Ne comptez pas</b> l'achat des aliments en vrac. (Voir Q.3)	001	\$ <input type="text"/>
2. De ce montant, combien le ménage a-t-il dépensé au titre des <b>articles non alimentaires</b> comme les produits de papier, les articles ménagers, la nourriture pour animaux domestiques, les boissons alcoolisées, etc. ?	002	\$ <input type="text"/>
3. Quel montant le ménage a-t-il dépensé au titre des achats d'aliments en vrac, par exemple, les quantités de viande DÉPASSANT 25 kg. (55 lbs.), fruits ou légumes en vrac pour la mise en conserves, la congélation, etc. ?  • <b>Comptez</b> les frais de découpage, d'emballage et de congélation.	003	\$ <input type="text"/>
4. Le ménage a-t-il acheté des aliments préparés ou des boissons non alcoolisées dans des magasins pour des réceptions, noces et autres occasions, qui ne sont pas indiqués à la Q.1 ou à la Q.3 ci-dessus ?  • <b>Ne comptez pas</b> les restaurants et les traiteurs.	004	1 <input type="radio"/> Oui → <b>Continuez</b> 2 <input type="radio"/> Non → <b>Passez à la Q. 5</b>
4.1. Quel montant a-t-il dépensé ?	005	\$ <input type="text"/>

5. Pour les <b>12 derniers mois</b> , où se situait dans l'échelle suivante le revenu <b>total</b> , provenant de toutes sources, de <b>tous</b> les membres de votre ménage, <b>avant</b> impôt et autres déductions ?	006	<input type="radio"/> 5 Moins que 5 000 \$ <input type="radio"/> 6 5 000 \$ - 9 999 \$ <input type="radio"/> 7 10 000 \$ - 14 999 \$ <input type="radio"/> 8 15 000 \$ - 19 999 \$ <input type="radio"/> 9 20 000 \$ - 29 999 \$ <input type="radio"/> 10 30 000 \$ - 39 999 \$ <input type="radio"/> 11 40 000 \$ - 49 999 \$ <input type="radio"/> 12 50 000 \$ - 59 999 \$ <input type="radio"/> 13 60 000 \$ - 69 999 \$ <input type="radio"/> 14 70 000 \$ - 79 999 \$ <input type="radio"/> 15 80 000 \$ - 99 999 \$ <input type="radio"/> 16 100 000 \$ ou plus <input type="radio"/> 17 Ne sait pas <input type="radio"/> 18 Refus
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Notes et observations
<hr/>
<hr/>
<hr/>

**C. Aliments et boissons consommés hors du lieu de résidence (pendant une absence d'une nuit ou plus au cours du mois précédent)**

1. Des membres du ménage se sont-ils absentés du foyer une nuit ou plus au cours du mois de \_\_\_\_\_ ? 001 1  Oui → *Continuez*  
2  Non → *Fin de l'entrevue*  
*(Intervieweur : indiquez le mois précédent ci-dessus)*

2. Pour chaque absence d'une nuit ou plus au cours du mois précédent, indiquez le nombre de personnes en cause et le nombre de nuits passées hors du foyer.

	Absence N° 1	Absence N° 2	Absence N° 3	Absence N° 4	Absence N° 5
Nombre de personnes absentes	002 <input type="text"/>	004 <input type="text"/>	006 <input type="text"/>	008 <input type="text"/>	010 <input type="text"/>
Nuits passées hors du foyer	003 <input type="text"/>	005 <input type="text"/>	007 <input type="text"/>	009 <input type="text"/>	011 <input type="text"/>

3. Au cours de ce séjour, quel est le montant de la pension que les membres du ménage ont payé à des ménages privés ? 020 \$

4. Pour toutes ces absences, j'aimerais maintenant vous poser quelques questions sur les aliments et les boissons non alcoolisées ACHETÉS DANS UN RESTAURANT.

- **Comptez** les pourboires, les taxes et les achats faits pour les invités
- **Ne comptez pas** les dépenses pour lesquelles vous avez été remboursé ou qui étaient comprises dans un forfait.

		Restaurants avec service aux tables	Restaurants à service rapide	Cafétérias	Autre
Déjeuners	Nombre de repas	021 <input type="text"/>	023 <input type="text"/>	025 <input type="text"/>	027 <input type="text"/>
	Dépenses	022 \$ <input type="text"/>	024 \$ <input type="text"/>	026 \$ <input type="text"/>	028 \$ <input type="text"/>
Dîners	Nombre de repas	029 <input type="text"/>	031 <input type="text"/>	033 <input type="text"/>	035 <input type="text"/>
	Dépenses	030 \$ <input type="text"/>	032 \$ <input type="text"/>	034 \$ <input type="text"/>	036 \$ <input type="text"/>
Soupers	Nombre de repas	037 <input type="text"/>	039 <input type="text"/>	041 <input type="text"/>	043 <input type="text"/>
	Dépenses	038 \$ <input type="text"/>	040 \$ <input type="text"/>	042 \$ <input type="text"/>	044 \$ <input type="text"/>
Casse-croûtes, friandises, boissons non alcoolisées	Dépenses	045 \$ <input type="text"/>	046 \$ <input type="text"/>	047 \$ <input type="text"/>	048 \$ <input type="text"/>

Nota : « Autres » restaurants incluent les comptoirs de rafraîchissements, les casse-croûtes, les distributeurs automatiques, les cantines mobiles, les vendeurs de pommes de terre frites, les traiteurs, les vendeurs de café, etc.

5. Au cours du mois précédent, combien ce ménage a-t-il dépensé au titre des aliments et des boissons non alcoolisées ACHETÉS AU MAGASIN pendant une absence d'une nuit ou plus ? Par exemple casse-croûtes achetés dans un poste d'essence, aliments achetés dans une épicerie, etc. 050 \$

6. Combien de repas ont été reçus gratuitement, remboursés, ou encore étaient compris dans un forfait (p. ex., voyages d'affaires, avec des amis ou en famille) ? 051

## D. Compte rendu du suivi

À compléter par l'intervieweur à chaque reprise de journal.	Première semaine	Deuxième semaine
1. a) Pendant ou après le suivi, avez-vous, ou le répondant a-t-il, inscrit des ALIMENTS ACHETÉS AU MAGASIN dans le journal ?	001 1 <input type="radio"/> Oui, tous les achats → <i>Passez à la Q. 2</i> 2 <input type="radio"/> Oui, <b>certains</b> achats. Veillez estimer la valeur monétaire de ces items. \$ <input type="text" value="002"/> → <i>Passez à la Q. 2</i> 3 <input type="radio"/> Non → <i>Continuez</i>	009 1 <input type="radio"/> Oui, tous les achats → <i>Passez à la Q. 2</i> 2 <input type="radio"/> Oui, <b>certains</b> achats. Veillez estimer la valeur monétaire de ces items. \$ <input type="text" value="010"/> → <i>Passez à la Q. 2</i> 3 <input type="radio"/> Non → <i>Continuez</i>
b) Si aucun achat n'a été ajouté, quelle en était la raison ?	003 1 <input type="radio"/> Le répondant avait déjà bien noté tous les achats 2 <input type="radio"/> Le répondant n'avait fait aucun achat au magasin 3 <input type="radio"/> Autre Veillez inscrire la raison à la Q.5	011 1 <input type="radio"/> Le répondant avait déjà bien noté tous les achats 2 <input type="radio"/> Le répondant n'avait fait aucun achat au magasin 3 <input type="radio"/> Autre Veillez inscrire la raison à la Q.5
2. a) Pendant ou après le suivi, avez-vous, ou le répondant a-t-il, inscrit des ALIMENTS ACHETÉS AU RESTAURANT dans le journal ?	004 1 <input type="radio"/> Oui, tous les achats → <i>Passez à la Q. 3</i> 2 <input type="radio"/> Oui, <b>certains</b> achats. Veillez estimer la valeur monétaire de ces items. \$ <input type="text" value="005"/> → <i>Passez à la Q. 3</i> 3 <input type="radio"/> Non → <i>Continuez</i>	012 1 <input type="radio"/> Oui, tous les achats → <i>Passez à la Q. 3</i> 2 <input type="radio"/> Oui, <b>certains</b> achats. Veillez estimer la valeur monétaire de ces items. \$ <input type="text" value="013"/> → <i>Passez à la Q. 3</i> 3 <input type="radio"/> Non → <i>Continuez</i>
b) Si aucun achat n'a été ajouté, quelle en était la raison ?	006 1 <input type="radio"/> Le répondant avait déjà bien noté tous les achats 2 <input type="radio"/> Le répondant n'avait fait aucun achat au restaurant 3 <input type="radio"/> Autre Veillez inscrire la raison à la Q.5	014 1 <input type="radio"/> Le répondant avait déjà bien noté tous les achats 2 <input type="radio"/> Le répondant n'avait fait aucun achat au restaurant 3 <input type="radio"/> Autre Veillez inscrire la raison à la Q.5
3. Quel est l'état final de la section du journal ALIMENTS ACHETÉS AU MAGASIN ?	007 1 <input type="radio"/> Complet 2 <input type="radio"/> Incomplet	015 1 <input type="radio"/> Complet 2 <input type="radio"/> Incomplet
4. Quel est l'état final de la section du journal ALIMENTS ACHETÉS AU RESTAURANT ?	008 3 <input type="radio"/> Complet 4 <input type="radio"/> Incomplet	016 3 <input type="radio"/> Complet 4 <input type="radio"/> Incomplet





Ouvrez les volets latéraux pour consulter les notes

**Jour 1** suite

**Aliments et boissons achetés dans un MAGASIN**

Décrivez l'article acheté  • Donnez une description complète de chaque aliment acheté  • Évitez les abréviations et écrivez clairement en lettres moulées  • Inscrivez les achats en vrac	Ce produit était-il... ? A = frais B = congelé C = en boîte / embouteillé / en contenant de plastique D = séché E = autre  Inscrivez la lettre code	Acheté dans... A = supermarché B = marché ou magasin d'alimentation spécialisé C = dépanneur D = autre  Inscrivez la lettre code	Nombre de...  conserves, bouteilles, cartons, sacs, boîtes, paquets, pommes, unités, douzaines, etc.  Inscrivez la quantité	Poids ou volume par unité  Exemples : 1.2 kg 2.5 litres 5.9 lb 19 oz unité douzaine paquet	Coût total  Exclure toutes les taxes		Usage du bureau
	\$	¢					
<i>Exemple: OIGNONS VERTS</i>	A	B	1	PAQUET	79		

**Aliments et boissons achetés dans un RESTAURANT**

Si vous n'avez rien acheté, cochez (✓) ici

Repas ou collation de qui ?  Inscrivez : • aliments de restaurants, cafétérias, mets à emporter, distributeurs, cantines, etc. • collations, boissons non alcoolisées, crème glacée, bonbons, etc. • repas achetés pour des invités  N'inscrivez pas les boissons alcoolisées	Type de repas : A = Déjeuner B = Dîner C = Souper D = Collation et autres aliments  Inscrivez la lettre code	Nombre de repas achetés  Inscrivez « 0 » si collations ou autre aliment	Type de restaurant : A = Service aux tables B = Restauration rapide C = Cafétéria D = Autre  Inscrivez la lettre code	Coût total  Inclure les taxes et pourboires concernant les aliments et les boissons non alcoolisées  Exclure les taxes et pourboires concernant les boissons alcoolisées	
	\$	¢			
<i>Exemple: DÎNER DU PÈRE ET DU FILS</i>	B	2	B	8	69

Si vous n'avez pas assez d'espace pour vos achats de la journée, utilisez les pages 20 à 23, « PAGE SUPPLÉMENTAIRE ».